

POPULATION ET PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT AU CAMEROUN *

P. GUBRY
S. NDOUMBE-MANGA
A. TABI-ABODO **

RESUME

Après une analyse des axes suivis par les politiques en matière de population au Cameroun, tant dans le domaine de la fécondité que dans celui de la mortalité ou des migrations, les auteurs s'attachent à développer les principaux aspects de la planification des ressources humaines. L'accent est porté sur la scolarisation, l'emploi et la santé. La planification est très liée aux données statistiques de base disponibles et aux résultats de la recherche scientifique, dont un bilan succinct est présenté, accompagné d'un inventaire détaillé des différentes opérations de collecte réalisées au Cameroun.

SUMMARY

After an analysis of the trends followed by the population policies of Cameroon, as far as fertility, mortality or migration are concerned, the authors have proceeded to give more details on the main aspects of human resources planning. Emphasis has been laid on schooling, employment and health. Planning depends heavily on the available basic statistical data and the results of scientific research. A concise report on these has been presented here with a detailed inventory of the various data-yielding activities that have been carried out so far in Cameroon.

"L'homme est à la fois fin et moyen du développement". Cette assertion maintes fois citée résume la place qu'occupe nécessairement la population tant dans les moyens que dans les objectifs de la planification du développement.

Le planificateur, à la recherche d'une combinaison optimale des facteurs de production dans le but d'atteindre des objectifs raisonnables, doit tenir compte d'un certain nombre de contraintes relevant aussi bien du domaine politique que du domaine technique.

Parmi les premières, figurent le système économique institué et les grandes orientations définies par le Gouvernement. C'est ainsi que dans un système libéral et planifié, la planification est souvent indicative, parfois incitative.

Parmi les contraintes techniques, se situent à la fois les caractéristiques du milieu considéré et la connaissance que l'on a de ce milieu.

* Cet article résulte d'une communication présentée à la conférence sur le développement intégré de la population (Research Triangle Institute - USAID) qui s'est tenue à Lomé du 9 au 12 juin 1980.

** Ces auteurs appartiennent aux structures suivantes :
- P. GUBRY : Démographe de l'ORSTOM (Département H) Paris
- S. NDOUMBE-MANGA : Sociologue, Centre de Recherches en Sciences Sociales (MESIRES/ISH/CRESS)
- A. TABI ABODO : Direction de la Planification, Division des Ressources Humaines (MINEP) Yaoundé.

Après la description de la situation démographique du Cameroun réalisée dans un précédent article (1), la présente étude s'attache à analyser les principales caractéristiques et orientations de la politique de population mise en oeuvre (ou action sur la population), avant d'examiner quelques aspects de la planification des ressources humaines (action par et pour la population).

Nous serons par là tout naturellement amenés à évoquer les problèmes que pose la connaissance de la population du Cameroun, singulièrement dans le domaine démographique, dont les données sont indispensables à toute action.

I - POLITIQUES SUIVIES DANS LE DOMAINE DE LA POPULATION

L'intégration du facteur population dans le Plan de Développement suppose au préalable l'existence d'une politique démographique au niveau national. Or, jusqu'à présent, une telle politique reste à être clairement définie au Cameroun, car les prises de position des responsables nationaux, en la matière sont souvent ponctuelles.

A - POLITIQUE EN MATIERE DE FECONDITE

On peut affirmer que l'attitude des Camerounais, au niveau des individus ou des couples, est fondamentalement nataliste. Cette attitude peut s'expliquer par plusieurs facteurs d'ordre métaphysique, psycho-sociologique ou économique, parmi lesquels on peut citer notamment :

- un sentiment très profond de "défense de la vie", faisant le contre-poids de la forte mortalité que nous connaissons encore, surtout en milieu rural;

- l'incertitude des parents quant à la continuité de leur famille ou de leur lignée et leur souci de se ménager une certaine assurance vieillesse pour leurs vieux jours;

- la nécessité de disposer de bras forts et nombreux, susceptibles de participer à la production des biens de consommation et à l'accroissement des revenus de la famille.

Mais déjà à ce niveau certaines contraintes commencent à se manifester, particulièrement en zone urbaine, avec les problèmes de logement, de scolarisation, d'alimentation et du coût de la vie en général compte tenu de la conjoncture économique inflationniste actuelle.

Les responsables nationaux ont souvent considéré l'accroissement de la population comme souhaitable. Cela transparait à travers leurs déclarations, chaque fois qu'il leur a été donné de traiter des problèmes démographiques (2).

Il ne saurait d'ailleurs en être autrement à priori dans un pays relativement sous-peuplé dans l'ensemble comme le Cameroun. Cette assertion est illustrée par des slogans des années 70 tels que: "Opération 10 000 000 d'habitants" d'abord, puis "Opération 15 000 000 d'habitants" (3). Mais dans la réalité, on peut se demander si des efforts concrets ont été faits pour développer la natalité.

On relève cependant quelques mesures d'ordre législatif, social et fiscal qui contribuent sinon à stimuler vraiment la fécondité, du moins à la protéger contre les facteurs qui auraient pu concourir à sa réduction. Certaines de ces mesures ont un caractère répressif, d'autres un caractère incitatif (4).

(1) GUBRY (P), NEGADI (G.), TAYO (J.) - 1982.

(2) Cf. par exemple : - Discours du Ministre de la Santé et de la Population en 1974.
- Discours du Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale en 1978 (CRADAT - 1978, p. 2).

(3) CAMEROUN - 1975, P. 1

(4) NTSAFACK (V.) - 1979.

Dans le domaine législatif, on peut citer la loi réglementant l'exercice de la profession de pharmacien au Cameroun, qui interdit non seulement la propagande anticonceptionnelle, mais également l'exposition, l'offre, la vente ou la distribution des remèdes et substances susceptibles de provoquer ou de favoriser l'avortement (1). Une autre loi sur l'avortement réprime toute personne qui y recourt, y compris le personnel du corps médical, que l'acte soit effectivement accompli ou qu'il soit seulement tenté, sauf dans le cas où il y a nécessité de sauvegarder la vie de la mère (2).

Sur le plan sanitaire, bien que l'effort profite à l'ensemble de la population, il importe de noter que la multiplication des hôpitaux, des Centres de Santé Développés et Élémentaires, et surtout des Centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) améliorent l'état de santé des mères, ce qui est susceptible de se répercuter sur le niveau de la fécondité.

Enfin, certaines facilités fiscales sont consenties aux salariés responsables de familles nombreuses. C'est ainsi qu'ils payent une taxe proportionnelle moins élevée que les célibataires et que le taux de ladite taxe varie en raison inverse de la taille de la famille. En outre, les salariés bénéficient de prestations spécifiques à l'occasion de l'arrivée des nouveaux-nés et perçoivent des allocations familiales pour tous les enfants de moins de 21 ans qui sont encore à l'école. Enfin, les femmes salariées jouissent d'un congé de maternité de 14 semaines.

Au terme de cette brève analyse, il est difficile d'affirmer que ces mesures élèvent significativement le niveau de la natalité au Cameroun. Le souci de la protection de la santé de la mère, de la réduction de la mortalité infantile et d'une certaine redistribution des revenus, compte-tenu des charges familiales, est plus en relief ici.

Le problème de l'accroissement de la population paraît cependant préoccuper de plus en plus le Gouvernement et le discours du Président de la République lors de la présentation du VI^e Plan de Développement Economique, Social et Culturel à l'Assemblée Nationale en juillet 1986 l'atteste clairement. En effet, à cette occasion, le Chef de l'Etat avait déclaré :

"Nous devons donc prendre davantage conscience du phénomène démographique qui gagne chaque jour de l'ampleur et de l'acuité dans les familles et dans les villes. Cette prise de conscience devra se traduire : d'abord par le maintien d'une nécessaire adéquation entre la population, les ressources et le développement.

Ensuite par un meilleur déploiement de la population sur l'ensemble du territoire national...

...C'est le lieu, me semble-t-il, d'attirer l'attention des camerounais et des camerounaises sur les conséquences économiques et sociales d'une progression incontrôlée de la natalité. La procréation, fût-elle un droit fondamental de tout homme, peut et doit être maîtrisée. Il s'agit par conséquent, non pas de rompre avec nos convictions religieuses et nos us et coutumes en ce domaine, mais de tendre de plus en plus vers la promotion de l'instauration réfléchie d'une paternité consciente et responsable"(3).

B - POLITIQUE EN MATIERE DE MORTALITE

Il importe de remarquer préliminairement que dans le cadre des politiques de population, il est souvent question de modifier les niveaux de la fécondité, mais les théories et actes sur le contrôle efficace du niveau de la mortalité sont par contre peu développés. Il est vrai qu'une différence fondamentale existe entre ces événements démographiques : si d'un côté la procréation peut être spontanée, planifiée, voire proscrite, l'extinction des vieilles générations est, à l'opposé, un aboutissement irrémédiable mais rarement souhaité. A fortiori, la mortalité aux jeunes âges et tous les autres cas de "surmortalité" ne sauraient être recevables socialement.

La mortalité est par ailleurs un phénomène complexe dû à des causes directes (maladies, sénilité, accidents) et indirectes (niveau et mode de vie, alcoolisme, comportements sociaux, etc...).

(1) Loi n° 29 du 29 mai 1968.

(2) Articles 337, 338 et 339 du Code Pénal.

(3) Le Message du Renouveau. Discours et interviews du Président Paul BIYA. Tome II, p. 184.

Dans les pays en développement, les "politiques de mortalité" se réduisent le plus souvent aux diverses actions sanitaires, les causes cliniques des décès étant les mieux perçues. Au Cameroun, les orientations définies dans le secteur de la santé portent autant sur la médecine préventive que curative. Ces actions sont :

- les investissements directs : hôpital central dans la capitale, hôpitaux provinciaux, départementaux et parfois d'arrondissement, Centres de Santé Développés (CSD), Centres Départementaux de la Médecine Préventive (CDMP), Centres de Santé Elémentaires (CSE) (1) ;

- les programmes à long terme : soins de santé primaire au niveau des villages, localisation et identification des spécialités des guérisseurs, recherche sanitaire....;

- la formation du personnel sanitaire à tous les niveaux du médecin à l'aide soignant.

Aucune étude de portée démographique n'est actuellement disponible qui permette de mesurer l'impact effectif sur la mortalité de telle ou telle action sanitaire ou sociale.

C - POLITIQUES EN MATIERE DE MIGRATIONS

Nous ne traiterons que des migrations internes, les politiques en matière de déplacements extérieurs demandant des études spécifiques encore incomplètes (niveau et mode de vie dans les divers pays, formalités de passage des frontières, etc.).

La répartition de la population sur le territoire national et les divers mouvements migratoires auxquels elle est soumise doivent être intégrés dans les plans de développement, au même titre que la mortalité et la fécondité.

Pour le Cameroun, cette intégration devient une exigence fondamentale, eu égard aux principes directeurs de l'action politique du Gouvernement, qui sous-tendent les orientations des plans quinquennaux de développement. En effet, le développement des communautés rurales requiert la présence d'une population suffisamment nombreuse, jeune et mobilisée pour l'exploitation des potentialités de leurs diverses localités.

En outre, et comme le souligne le Chef de l'Etat à l'Assemblée Nationale:

"Nous devons aussi accélérer la modernisation des zones rurales, afin de juguler autant que possible l'exode rural. A l'inverse, nous devons parvenir à maîtriser le développement de nos villes pour éviter qu'elles ne deviennent, au détriment des campagnes qui se vident chaque jour, des mégalo-pôles surpeuplées, incontrôlables et déshumanisées".

Les moyens mis en oeuvre pour y parvenir peuvent être, entre autres, l'implantation des projets de développement dans les zones judicieusement choisies. Ainsi, au Cameroun, on peut schématiquement distinguer deux types de migrations : les migrations spontanées par l'exode rural, et les migrations orientées voire provoquées. Nous essayerons de voir, assez brièvement, les effets de certains types de projets de développement sur le sens et l'intensité des mouvements migratoires.

1. Les projets de colonisation

Il s'agit de l'aménagement des espaces sous-peuplés, parfois quasiment vides, en vue de l'installation de migrants provenant des zones de forte densité situées généralement à proximité. C'est le cas des opérations de colonisation du Nord-Est Benoué, et de l'opération Yabassi-Bafang, notamment.

(1) Deux hôpitaux modernes de référence existent désormais à Yaoundé et à Douala. Ces établissements spéciaux s'ajoutent aux autres sus-mentionnés.

La population ainsi déplacée n'est généralement pas très importante par rapport à la population des **régions d'origine** (quelques milliers d'individus ou de familles par projet) et le rythme de ce mouvement est assez lent. Mais l'influence sur l'occupation de l'espace et la mise en valeur des **zones d'arrivée** est assez profonde.

En effet, les systèmes de production des milieux ruraux sont étroitement adaptés à la densité de population : de type extensif à forte consommation d'espace avec une densité faible, ils deviennent intensifs avec une consommation accrue de travail dès que celle-ci s'élève (1).

2. Les complexes agro-industriels.

Ils ont pour but de réaliser une production spécifique et de valoriser les potentialités économiques des zones rurales concernées, par la création de grandes exploitations souvent liées à une usine de conditionnement ou de transformation du produit brut. On trouvera ainsi, attendant à de grandes plantations et selon le cas, des usines à latex, des sucreries, etc. Pour les exploitations forestières, il y aura des scieries et pour les ranches d'élevage, des abattoirs.

Ces complexes ont une gestion de type capitaliste et leur production est essentiellement assurée par une main-d'œuvre salariée. Il convient alors de les distinguer des projets dont l'exploitation est assurée par les paysans eux-mêmes, auxquels on n'apporte qu'un encadrement rapproché. Parmi ceux-ci, il faut relever les projets rizières mis en place dans les zones écologiquement propices (SEMRY, SODERIM, UNVDA) (2).

L'installation d'un complexe agro-industriel dans une localité stabilise la population concernée en lui offrant une certaine gamme de débouchés, mais elle entraîne aussi le drainage d'une main-d'œuvre venant d'autres régions. C'est le cas de la CDC (Cameroon Development Corporation) et des projets sucriers de Mbandjock.

L'impact des complexes agro-industriels sur la redistribution spatiale de la population est bien plus important que dans les projets de colonisation, car ils peuvent déplacer plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Les problèmes soulevés dans ce cadre sont essentiellement d'ordre social. Il faut noter la difficile intégration du manoeuvre migrant dans la communauté sociale où il vit, le bas niveau des salaires, l'absence de perspectives de promotion sociales, la cherté ou la rareté des vivres, etc., autant de motifs d'insatisfaction qui expliquent souvent l'instabilité des travailleurs (3).

3. Les opérations de développement rural

Ces opérations visent en principe la prise en charge du développement par la population elle-même. Pour atteindre cet objectif, plusieurs expériences sont tentées ; les opérations intégrées à vocations multiples comme les ZAPI (Zones d'Actions Prioritaires Intégrées) et l'animation rurale, par laquelle on amorce un développement global (agriculture, santé, éducation etc.)

À côté de ces deux types d'interventions, on peut mentionner les efforts faits pour l'encadrement des paysans par des sociétés publiques ou para-publiques selon deux modèles :

-l'encadrement simple avec des interventions se limitant aux conseils et à l'appui technique et logistique aux producteurs, cas de la SODECAO (Société pour le Développement du Cacao) ;

- une intervention plus systématique allant des conseils et de la distribution des semences jusqu'à la commercialisation finale du produit, en passant par le ramassage et l'usinage, cas de la SODECOTON (Société pour le Développement du Coton).

(1) C'est la raison pour laquelle telle zone peu dense peut très bien présenter un **surpeuplement relatif** plus important que telle autre zone plus peuplée, mais à système de production plus intensif, montrant par là la prudence que doit manifester toute action dans ce domaine.

(2) Société d'Exploitation et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua. Société de Développement de la Riziculture dans la plaine des Mbos.. Upper Nun Valley Development.

(3) BOUTRAIS (J.), COURADE (C), GUBRY (P.) - 1979, pp. 93-94

Dans l'optique migration qui est la nôtre, la mise en place des projets de développement rural peut contribuer à fixer les populations des zones concernées. Elle pourrait même à long terme, en cas de succès des réalisations, faire naître un certain courant migratoire dans le sens ville-campagne pour les natifs des localités mises en valeur.

4. L'Office National de Participation au Développement (O.N.P.D.)

Conformément aux dispositions du décret n° 87/056 du 17 janvier 1987 portant réorganisation de l'Office National de Participation au Développement, cet office est l'un des organes de mise en oeuvre du Service Civique National de Participation au Développement institué par la loi n° 73/4 du 9 juillet 1973, dans le but de promouvoir chez tous les citoyens le sentiment national, le sens de la discipline et de la dignité du travail.

L'Office National de Participation au Développement assure en outre la mise en oeuvre de l'ensemble des programmes de formation professionnelle des agriculteurs, des éleveurs et des artisans (article 3 du décret susvisé).

L'un des objectifs majeur de l'ONPD est d'assurer la formation et l'insertion des jeunes dans le circuit économique par le fondement des Centres de Formation et des structures d'insertion.

A ce jour, douze centres de formation de jeunes agriculteurs (CFJA) et dix neuf centres de formation rurale (CFR) sont ouverts à cet effet. Le nombre total des assujettis formés au terme de l'année 1986/1987 est de 13 191 jeunes.

Les prévisions du 5ème Plan de Développement Economique Social et Culturel estimaient à 17 960 le nombre d'assujettis à incorporer de 1981 à 1986. Mais le recensement des effectifs sur le terrain donne un chiffre de 6 105 jeunes, soit à peu près le 1/3 des prévisions (1).

Les principaux problèmes du Service Civique sont :

- la faiblesse du budget disponible pour la construction et l'entretien des centres, même si à long terme, ces structures pourraient tendre vers une certaine autonomie financière.

- la faible proportion de jeunes incorporés ;

- les difficultés de réinsertion : on estime qu'environ 55 % seulement d'anciens assujettis sont réellement stabilisés.

L'idée de la création du Service Civique National de Participation au Développement est originale et fort intéressante. Mais son impact dans la promotion du développement et comme frein à l'exode rural reste encore relativement limité.

II - PLANIFICATION ET RECHERCHE EN MATIERE DE POPULATION : BILAN ET PERSPECTIVES.

A. ASPECTS DE LA PLANIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES

1. Aperçu général

L'examen des quatre premiers plans quinquennaux montre que les planificateurs nationaux ont surtout mis l'accent sur le développement de la production. Le facteur population fut considéré non pas à proprement parler comme une variable exogène, mais comme une variable difficile à contrôler et ne constituant aucun obstacle à la croissance économique.

(1) ONPD : Note d'information sur l'Office National de Participation au Développement . Juin 1988.

Après la première décennie des indépendances, compte tenu des résultats obtenus par les premiers plans, nombre de pays africains se sont rendus compte que la planification impliquait un choix préalable : capitaliste ou socialiste. Le Cameroun a de ce fait défini clairement les principes directeurs qui régissent ses plans quinquennaux, ces derniers étant eux-mêmes approuvés par la promulgation d'une loi.

Celle-ci les institue comme "instrument d'orientation de la croissance économique et du développement social et culturel, ainsi que des programmes d'investissement" pour la période considérée.

Outre la réflexion sur les problèmes démographiques, la planification des ressources humaines au Cameroun s'intéresse notamment aux secteurs suivants : Enseignement-Formation, Emploi, Santé, nutrition, Affaires Sociales, Information et Culture, Jeunesse et Sports. Il s'agit en fait d'un ensemble de facteurs qui contribuent à la "qualité de la vie".

Cet exposé succinct se bornera à présenter les trois premiers secteurs non pas dans l'intention de démontrer la sollicitude particulière qui pourrait leur être accordée, mais de mieux préciser les difficultés qui, la population étant le centre d'intérêt, se recoupent dans l'un ou l'autre des secteurs de la planification nationale.

2. Enseignement-Formation.

L'une des résolutions de la conférence des ministres africains de l'éducation en 1960 à Addis-Abéba, approuvée par le Cameroun, visait la scolarisation totale et complète avant 1980. En outre, toutes les constitutions reconnaissent le droit à l'instruction de l'enfant camerounais. En 1960, le taux de scolarisation était estimé à un peu plus de 50 %. A l'horizon de 1980, il est de 68 % (6 - 14 ans).

Les planificateurs nationaux de l'enseignement, fidèles aux premiers objectifs, restent intéressés à l'amélioration constante de ce taux. Certains envisagent même une scolarisation primaire obligatoire et gratuite. Bien des points militent en faveur d'une telle orientation, entre autres l'acquisition d'un minimum de connaissance pour tous et l'élimination d'une population active (moins de 15 ans) précocement en chômage ou sous-employée. Cependant, les problèmes ne manquent pas. Parmi les plus importants, relevons la structure de la population, le coût de l'enseignement, la carte scolaire, le rendement du système...

2.1. Structure de la population et effets sur l'enseignement

La répartition de la population camerounaise selon l'âge indique une proportion de 43 % de moins de 15 ans et 61 % de moins de 25 ans. Les problèmes posés par cette structure dans le domaine de l'éducation sont de divers ordres.

La population étant jeune, l'**effectif scolarisable** est important malgré quelque efforts de délimitation précise des âges officiels d'entrée et de sortie aux différents niveaux d'enseignement. De ce fait, l'objectif de la scolarisation primaire totale dans une période relativement courte peut sembler difficile à atteindre. Quant aux cycles secondaires et supérieur, les progrès dans l'amélioration des indices (fréquentation, réussite....) nécessitent autant de volonté politique que de moyens.

Les **dépenses de l'enseignement** elles-mêmes sont largement fonction des effectifs scolarisés. Ces dépenses comprennent les équipements et les besoins d'enseignants. Le budget de l'Education oscille entre 10 et 15 % du budget de l'Etat malgré les lourdes contraintes imposées sur la conjoncture difficile actuelle.

Mais la mise en rapport de ce budget avec l'évolution des effectifs d'enfants à scolariser, les disponibilités réelles en maîtres et en salle de classes font apparaître une certaine détermination de la situation eu égard à la forte augmentation annuelle du nombre des élèves.

Il convient de souligner que sur la base de ratio de 50 élèves par maître, le déficit en maître n'a fait que s'accroître d'année en année. Il s'accroît en moyenne de 7,7 % par an de 1976/1977 à 1978/1979 (1).

(1) CAMEROUN/Ministère de l'Economie et du Plan - 1982, p. 312.

Il faut également relever la faible représentation des effectifs féminins, aux différents cycles de l'enseignement. Ainsi en 1976, pour le primaire, 45 % des élèves sont des filles, alors que pour le secondaire technique, le secondaire général et supérieur, les proportions ne sont plus respectivement que de 41, 32 et 15 % .

La carte scolaire camerounaise laisse apparaître des **disparités géographiques** considérables d'une province à une autre, d'un département (ou arrondissement) à un autre. Le Nord et le Nord-Ouest sont les provinces les moins scolarisées (21,9 % et 56,5 %), le Centre-Sud et le Littoral les plus scolarisées (91,8 % et 90,3 %). Bien des facteurs sont à l'origine de ces disparités qu'il convient de maîtriser (causes historiques : influence plus ou moins profonde de la colonisation ; causes sociales ou géographiques : disponibilité des populations , habitat plus ou moins dispersé et accessible, migrations saisonnières, nomadisme...). On peut relever aussi un déséquilibre entre les secteurs de résidence (urbain/rural) la scolarisation est beaucoup plus forte dans les villes (81,9 %) que dans les campagnes (58,4 %), ainsi qu'on le constate généralement dans tous les pays.

2.2. Le rendement du système éducatif

Les **dépensements** du système éducatif sont très importantes. Le recensement de 1976 a permis de dégager un taux de rétention scolaire (6- 12 ans) de 92,9 % soit un taux d'abandon de 7,1 % (1). Quant aux réussites aux examens, le taux d'admission est de l'ordre de 40-45 % pour le Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires, alors que le passage du primaire au secondaire dégage un taux de promotion à peine supérieur à 10 %. Nul doute qu'au niveau du secondaire et du supérieur, les dépenses sont également élevées.

Malgré les efforts entrepris depuis quelques années pour atténuer l'**inadéquation** entre le système éducatif et la vie active (ruralisation" de l'enseignement, développement de l'enseignement technique.....), le système reste peu rentable du point de vue utilisation des sortants, les élèves éprouvent de grandes difficultés à s'insérer dans le circuit économique et à s'y adapter. L'exode rural se renforce en même temps que la population active agricole vieillit et que le chômage des diplômés des différents niveaux prend de l'ampleur.

En dernière analyse, la planification de l'enseignement débouche sur les problèmes de l'emploi.

3. Activité économique.

3.1. Situation générale de l'activité

Selon le recensement de 1976, le taux d'activité est de 39,6 % au Cameroun. Il est plus élevé chez les hommes (48,7 %) que chez les femmes (31,0 %).

Si on considère le ratio "population inactive sur population active" (encore appelé rapport d'inactivité) comme étant la charge qui incombe à chaque actif, on constate que ce ratio a tendance à se détériorer, malgré l'incertitude des estimations d'avant 1976.

Tableau : Evolution de la population active et de la "charge actif" de 1950 à 1976.

Année	Population active	Charge par actif
1950 *	2.296.000	0,9
1968 *	2.525.000	0,96
1970 *	(2. 883. 000)	.(1,02)
1976 **	2.758.000	1,59

Sources : * BIT (estimations).

** Recensement Général.

La répartition par emploi de la population active est la suivante (1) : 74,4 % sont des agriculteurs, éleveurs, forestiers, chasseurs et pêcheurs, 11,4 % sont des ouvriers et manoeuvres non agricoles, 3,2 % sont des commerçants, 6,5 % se répartissent entre les autres activités, qui demandent en général une technicité plus élevée et 4,5 % cherchent leur premier emploi.

La population active occupée représente 93,9 % de la population active totale et le nombre théorique des **chômeurs** atteint 6,1 % de la population active, dont 12,2 % pour le secteur urbain et 4,3 % pour le secteur rural. Il s'agit des gens qui se sont déclarés comme chômeurs au recensement. En réalité, ce chiffre est nettement sous-estimé car ne prenant pas en compte le **sous-emploi** et la **marginalisation**.

Par exemple, parmi la population active déclarée occupée, 20 % sont des "travailleurs familiaux non rémunérés" dont une partie pourrait certainement accepter un emploi salarié, s'il lui était proposé. Il en est de même de certaines "ménagères" et des "oisifs", classés comme économiquement inactifs.

Bien d'autres catégories de personnels manifestement sous-employées (travailleurs saisonniers et temporaires, certaines occupations informelles) viendraient augmenter le taux de chômage si l'on tenait compte d'autres critères de définition de l'occupation.

3.2. Problèmes spécifiques liés à l'emploi et aux revenus

Le **rythme de création** des emplois est inférieur à l'augmentation de la demande. De 1960/1965 à 1976/1980, la part relative des salariés dans la population active totale n'a évolué que de 7 à 10 % (269 000 salariés en 1976). Le rythme de création des emplois salariés est donc très lent. L'industrie dégage annuellement environ 5 000 emplois (agrandissement, rotation de la main-d'oeuvre, implantation de nouvelles unités), l'agriculture industrielle 3 000 à 5 000 et les administrations 3 000 à 5 000 également.

Cette situation a connu une détérioration certaine avec des répercussions socio-économiques sévères de la période de crise traversée actuellement par le Cameroun .

Le **coût de la création** d'un emploi est très élevé dans le secteur industriel, variant de 2 à 10 millions. ce n'est que dans l'agriculture de plantation qu'il est plus réduit (4 à 5 fois moindre). En agriculture paysannale (exploitations familiales) le coût est de loin plus réduit encore.

Le problème des **revenus** demeure l'une des principales préoccupations de la planification de l'emploi. Il s'agit d'une part d'aider au relèvement des prix aux producteurs agricoles et d'autre part de restructurer les salaires : "camerounisation" des emplois et amélioration de la qualification de la main-d'oeuvre (2), ajustements sectoriels, catégoriels, statutaire.... des salaires compte tenu du coût de la vie (3).

3.3. Le secteur non structuré urbain.

Avec le rythme lent de création d'emplois dans le secteur salarié moderne, il s'est développé au cours des dernières décennies un ensemble d'activités plus ou moins marginalisées regroupées dans ce qui a été appelé "secteur non structuré" ou "informel" : petites activités artisanales de production (bois, tissus, cuir et métaux...) et de services (réparation diverses, commerces, transports et manutention, gardiennage, etc.).

Le secteur informel joue un rôle important aussi bien du point de vue de la transmission des qualifications (le chiffre des apprentis en menuiserie, mécanique... est, selon, les estimations actuelles, supérieur à celui des élèves de l'enseignement technique des mêmes branches), que du point de vue de la création d'emploi.

(1) Y compris les "personnes sans emploi ayant déjà travaillé, à la recherche d'un emploi", réparties selon leur dernier emploi.

(2) L'enquête de 1971-1972 auprès des entreprises modernes a fait ressortir que les expatriés européens ont des revenus élevés : 26 % des salaires pour environ 3 % des effectifs. Cet avantage est dû au fait que la main-d'oeuvre nationale est recrutée en majorité sans qualification initiale (75 % des effectifs sont entre la première et la quatrième catégorie) et aux indemnités consenties aux expatriés européens.

(3) A mêmes catégories et échelon, le rapport de salaires entre le secteur privé et le secteur public varie de 1,5 à 3. - A l'intérieur d'un même secteur (privé ou public), en même zone, le rapport "salaire optimal" sur "salaire minimal" est de l'ordre de 15.

- Selon les estimations de la Direction de la Statistique, de 1968 à 1978, l'indice général des prix à Yaoundé a évolué de 100 à 260.

Une étude réalisée à Yaoundé en 1979 a permis d'aboutir aux précédentes conclusions et montre en outre que la majorité des petits "entrepreneurs" du secteur informel jouissent de revenus substantiels alors que leurs employés sont relativement mal payés (1).

La question pour l'instant est donc de savoir de quelle façon ce secteur pourrait être dynamisé et structuré (précoopératives, chambres de métiers...). De telles dispositions accroissent ses capacités de production, de création d'emplois et d'adaptation de la technologie moderne. Son rôle serait irremplaçable aussi bien pour le secteur "moderne que pour le secteur "traditionnel.

4. Santé.

L'orientation gouvernementale en matière de santé, telle que définie par les différents plans quinquennaux a pour objectif d'assurer une couverture sanitaire totale de la population sous tous les aspects : éducation, prévention, soins, et formation du personnel de tout niveau.

4.1. Estimation de la couverture sanitaire.

Si dans l'ensemble, l'amélioration de la santé des populations est très liée à la diffusion et à l'application des principes de médecine préventive (hygiène, éducation nutritionnelle...), il n'empêche que les ratios directement liés à la médecine curative sont les plus en usage pour apprécier l'effort accompli.

Ces ratios se rapportent le plus souvent à l'effectif de la population. Au Cameroun, les ratios lits/habitants et médecins/habitants sont respectivement de 1/345 et 1/16 000. Bien entendu les équipements, les infrastructures sanitaires et le personnel peuvent être en accroissement constant, sans pour autant que la couverture sanitaire (en terme de ratios) s'améliore, puisqu'il faut tenir compte de l'évolution démographique.

De fait, ces ratios évoluent lentement : de 1/500 à 1/345 pour les lits et 1/19 000 à 1/16 000 pour les médecins entre 1960 et 1980. D'autres indices utiles peuvent être l'espérance de vie à la naissance (2), le taux de morbidité (incidence, durée et sévérité par rapport à la population moyenne), le taux de "léthalité" (proportion de décès parmi les contractants d'une maladie courante par exemple, l'enquête nationale sur la nutrition de 1978 a estimé que 6 % des cas de rougeole étaient mortels chez les enfants), la mortalité par cause de décès...

L'établissement de la carte sanitaire nationale vise une atténuation des disparités régionales, urbaines et rurales, actuellement fort importantes, tant du point de vue équipements et infrastructures que du point de vue personnel qualifié.

Un effort tout particulier reste à entreprendre en matière d'évaluation des programmes : intégration de la médecine traditionnelle, impact de la médecine préventive etc....

L'examen du budget consacré à la Santé Publique peut montrer une relative augmentation en francs constants, pour les années antérieures, mais on note une diminution sensible dans le temps, en valeur relative. Cette évolution est préoccupante.

D'autre part, des difficultés d'infrastructures et d'approvisionnement pharmaceutique, les contraintes budgétaires qui ont des répercussions directes sur la capacité de formation des spécialistes compétents, ne concourent nullement à l'amélioration des ratios qui supposent que le nombre des médecins infirmiers, pharmaciens, etc... s'accroisse plus vite que la population totale ; ce qui est loin d'être acquis.

*

* *

La planification des ressources humaines au Cameroun reste donc encore confrontée à de nombreux problèmes et il est difficile d'en isoler un seul qui soit plus préoccupant que les autres.

(1) DEMOL (E), NIHAN (G.), TABI_ABODO (A.) - 1979.

(2) L'espérance de vie à la naissance serait passée de 37,5 ans en 1964 à 44,4 ans en 1976 (GUBRY P.), NEGADI (G.), TAYO (J.)- 1982).

Cependant, il convient de signaler les insuffisances des données et peut-être la nécessité d'insister plus encore sur la recherche appliquée, à savoir l'obtention d'une information actualisée et analysée pour le planificateur, en fonction des objectifs à atteindre, des spécificités de chaque secteur, des besoins d'évaluation et d'ajustement...

Finalement, plutôt que de viser uniquement des objectifs préétablis, la planification devra de plus en plus s'appuyer sur des scénarios adaptés compte tenu des résultats de la recherche et des orientations définies par les structures spécialisées (Commission Nationale de la Population, Commission Nationale de Camerounisation des Emplois et Conseil National du Travail, Comité Permanent de l'Enseignement Technique, etc...).

B. ASPECTS DE LA RECHERCHE EN MATIERE DE POPULATION

1. Présentation et Bilan.

La recherche en matière de population est intimement liée à la collecte des données démographiques dans un pays où les statistiques sont encore rares et imparfaites.

Au Cameroun, cette collecte s'est longtemps limitée aux recensements administratifs à but essentiellement fiscal organisés par les autorités coloniales. Les données étaient forcément biaisées, tant à cause des méthodes mises en oeuvre (rassemblement de la population), que des buts déclarés ou soupçonnés.

C'est dans la partie anglophone du pays, gouvernée à partir du Nigéria que l'on observe les premières opérations à caractère scientifique avec les recensements décanaux et tout particulièrement celui de 1953, tandis que le Cameroun francophone ne connaît encore que des enquêtes ponctuelles.

Avec l'indépendance, le pays est progressivement couvert par des enquêtes par sondage (1960-1965), alors que des recherches spécifiques se développent. Il faut attendre 1976 pour voir se réaliser le premier recensement général de la population.

La liste chronologique des principales opérations à caractère démographique ou se situant dans des domaines proches est donnée ci-après, l'exclusion toutefois de toutes les enquêtes spécifiques menées dans le cadre de l'Administration Territoriale, des diverses opérations de développement, de l'urbanisme, aux résultats peu accessibles, ou des travaux de recherche de l'Université, plus ponctuels.

a. Recensement et enquêtes démographiques

TITRE DE L'OPERATION (TYPE, Méthode, Date)	ORGANISME RESPONSABLE	POPULATION (en milliers) (A) concernée (B) observée	ETAT DES TRAVAUX
Recensement de la population du Nigéria 1921	Statistique Lagos	(A) 300 (B) 300 au Cameroun anglophone	Publié Oxford 1926 P.A. TALBOT the peoples of Southern Nigeria 4 vol.
Recensement de la population du Nigeria compilation de comptages administratifs 1931	Statistique Lagos	(A) 375 (B) 375 (au Cameroun anglophone)	Publié Londres 1932 H.B.COX, 3 vol.
Recensement de la population du Nigéria 1953	Statistique Lagos	(A) 750 (B) 750 (au Cameroun anglophone)	Publié Port-Harcourt 1954
Recensement de la ville de Douala 1955-56	Statistique Yaoundé	(A) 120 (B) 120	Publié Ydé 1957-1958 - Résultats par secteurs et par tiers, 96p. - Résultats d'ensemble (population autochtone) 42p. Recensement de New-Bell, 25 p. Recensement de Bonaberi.

Recensement de la subdivision de Mbalmayo, 1956	Statistique Yaoundé	(A) 50 (B) 50	Publié Yaoundé 1957 -Résultats du recensement de la subdivision de Mbalmayo 1956 (population autochtone), 129 p.
Recensement de la ville d'Edéa 1956	Statistique Yaoundé		Publié 1957 - Recensement de 1956 d'Edéa : le bloc urbain, 25 p.
Recensement de Doumé ville 1956 Recensement de la ville de Bafoussam 1957 Recensement de la ville d'Eséka 1958	Statistique Yaoundé		Publié 1958 Résultats du recensement de 1956 de Doumé ville, 1957 de Bafoussam, de 1958 d'Eséka. Supplément au bulletin de la Statistique Générale, n°3, 4 p.
Recensment de la ville d'Ebolowa 1956-1958	Statistique Yaoundé	(A) 20 (B) 20	Publié Yaoundé 1958 -Résultats (population autochtone), 124 P.
Recensement de la ville de Yaoundé 1957	Statistique Yaoundé	(A) 60 (B) 60	Publié Yaoundé 1957 -Résultats (population autochtone), 151 p.
Enquête fécondité Bakweri 1957	Nigerian Institute of Social and Economic Research.	(A) 10 (B) .1	Publié Oxford 1962 -B. ARDENER : Divorce and fertility. An African Study, 171 p.
Enquêtes démographiques au Cameroun. Enquête par sondage à interrogatoire retrospectif Nord (Nord-Benoué, Adamaoua-Sud Benoué) 1958-1961	Statistique	(A) 1400 (B) 60	Publié Paris 1968 Résultats définitifs pour la région Nord, 135 p. (par J.M. CALLIE).
Sud-Est (Centre +Est) 1962-1964	Statistique	(A) 990 (B) 38	Publié Paris 1968 -Résultats définitifs pour la région Sud-Est 143 p. (par J.M. CALLIE et J. RIBET).
CAMEROUN Occidental 1964	Statistique SEDES	(A) 1 000 (B) 113	Publié Paris 1969 - la population du Cameroun occidental : Résultats définitifs. * Notes de synthèse 81 p. * Tome 1, 295 p. * Tome 2, 352 p. (par M.J. DURUPT, F; HOLIM, F. TURLLOT).
Sud-Ouest (Bamiléké + Littoral) 1965	Statistique SEDES	(A) 1 050 (B) 129	Publié Paris 1966 -la population du pays bamiléké et des départements limitrophes (résultats provisoires), 214 p. + annexes (par B. MATEOSSIAN).
La dynamique des principales populations du Nord-Cameroun Enquêtes de divers types. Interrogatoire retrospectif 1960-1964.	ORSTOM	Echantillon variable suivant ethnies	Publié Paris 1966 et 1971 A.M. PODLEWSKI : * 1ère partie: entre Benoué et Lac-Tchad Cah. ORSTOM, Sér. Sc. Hum. vol.III, n° 4, 194p. *2ème partie : Piémont et plateau de l'Adamaoua. Cah. ORSTOM, Sér. Sc. Hum. n° spécial, 148 p.
Recensement de la ville de Yaoundé 1962.	Statistique	(A) 90 (B) 90	Publié Paris, 1963 -la population de Ydé, 133 p. + tabl. et graph. (par J. CHAUMONT et F. TURLLOT).

Recensement de la ville de Douala	Statistique	(A) 200 (B) 200	Publié Paris, 1975 - Analyse des principaux résultats du recensement de Douala, 131 p. (par P. TELXEIRA)
Essai d'observation permanente des faits d'état-civil dans l'Adamaoua Enquête à passages répétés 1965-1967.	ORSTOM	(A) 25 (B) 15	Publié Paris 1970 - A.M. PODLEWSKI : Recherche méthodologique. Travaux et Documents de l'ORSTOM, n°5, 150 p.
Enquête par sondage à Yaoundé. Enquête à un passage 1969	Statistique	(A) 165 (B) 33	Publié Ydé, 1970 -la population de Ydé-en 1969, résultats principaux (Rapport provisoire) 116p (par J. TAYO)
Recensement de la ville de Bafia 1973.	IFORD	(A) 20 (B) 20	Publication provisoire 1974.
Observation permanente des faits démographiques (OPP) 1973-1974.	Statistique	de 4 à 7 selon la zone	Nord (Tchére) : 3 passages Publié Yaoundé, 1979 -P. GUBRY : Méthodologie, T.D. de l'ISH, n° 22, ONAREST, 110 p. Centre-sud (Mvog-Amougou I) Inventaire initial 1973, non publié. Sud-Ouest (Mutengene) : Inventaire initial 1973, non publié.
Recensement de la ville de Manjo 1974.	IFORD	(A) 14 (B) 14	Non publié
Recensement pilote (R. P) 1975.	Statistique	(A) 97 (B) 97	Exploitation légère. Rapports méthodologiques internes ; non publié.
Recensement de la ville de Sangmelima 1975	IFORD	(A) 15 (B) 15	Publié Yaoundé 1976 -la population de Sangmelima 217 p.
Enquête démographique à Jakiri et à Mbanjock. Enquête suivie 1976-1978.	CUSS	(A) 21 (B) 21	Publié Yaoundé 1979 -D.N. LANTUM : Population Dynamics of Rural Cameroon and its Health Repercussions, 314 p
Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) 1979.	Statistique	(A) 7132 (B) 7132	Publication en cours à Yaoundé Déjà publié : - Principaux résultats 33p. (1978). - Vol. I : Résultats 5 tomes (105 + 314 + 314 + 341 + 456 p.) (1978-1981) -Vol. II : Tome 1 : Structures, 103 p. (1978) ; Tome 2 : Nuptialité, 142 p. (1981) (par R. A. NJECK) ; Tome 4 : Scolarisation 124 p. (1980) (par G. NEGADI) ; Tome 5 : Migrations internes, 195 p. (1981) (par G. NEGADI).
Enquête par sondage dans la ville de Ngaoundéré Enquête à passages répétés 1977	IFORD	(A) 42 (B) 15	Non publié
Enquête migration Maroua. Enquête à passages répétés sur les migrations et la mobilité professionnelle dans la ville de Maroua. 1977-1978.	ORSTOM DGRST	(A) 65 (B) 16	Premier passage après le Recensement Général réalisé en juin 1977 deuxième passage réalisé en avril 1978.

Enquête sur la mortalité infantile et juvénile à Yaoundé (EMIJY) 1978-1980.	IFORD	(A) Naissance en maternité 13,3. (B) Naissance en maternité 9,8.	Terrain achevé Exploitation en cours
Enquête nationale sur la fécondité (ENF) 1974	Statistique (WFS)	(A) 7 800 (B) Ménages : 35 femmes : 10	Publié Yaoundé 1983
Enquête démographique route Yaoundé-Obala 1978	IFORD	(A) 12 (B) 12	Analyse en cours
Recensement de la ville de Mbalmayo 1979	IFORD	(A) 21 (B) 21	Publié IFORD 1983
Recensement de la ville d'Eseka 1980.	IFORD	(A) 10 (B) 10	Exploitation en cours
Recensement de la ville de Bafang 1981.	IFORD	(A) 31 (B) 31	Exploitation en cours
Recensement de la ville de Mfou et de ses environs	IFORD	(A) 11 (B) 11	Exploitation en cours
Enquête sur la pression démographique et l'exode rural dans le Nord et l'Ouest du Cameroun. Enquête à passages répétés 1982-1983.	DGRST	(A) 36 (B) 36	Premier passage réalisé en avril 1982, deuxième passage en avril 1983. Exploitation en cours.
Recensement de la ville de Nanga-Eboko 1983	IFORD	(A) 11 (B) 11	Exploitation en cours
Recensement de la ville d'Ebolowa 1984.	IFORD	(A) 23 (civils) (B) 23	Exploitation en cours

b. Etudes et autres enquêtes.

(travaux sur la population autres que les résultats des recensements et des enquêtes proprement démographiques).

Cameroun Oriental. Fiches entrées-sorties du pays 1960	Statistique	(A) 12 (B) 12	Publié Yaoundé 1962 -Statistique du mouvement migratoire au cours de l'année 1960.
Enquête "niveau de vie" en milieu rural africain. Enquêtes suivies			Méthodologie publiée ORSTOM Paris 1970 -G. WINTER : Méthodologie des enquêtes "niveau de vie" en milieu rural africain, 182 p.
Nord-Cameroun 1961-1964	INSEE ORSTOM	(B) Logements 6,6 (enquête démographique)	
Garoua 1963-1964	ORSTOM Statistique	(B) 1,8 (idem)	Publié Paris 1966 -G. WINTER : Le niveau de vie des populations de l'Adamaoua, 201 p.
Zone cacaoyère 1964-1965	SEDES Statistique	(B) 2,9 (idem)	Publié 1967 -M.J. GABAIX : Le niveau de vie des populations de la zone cacaoyère du Centre-Cameroun.
Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé. Plusieurs passages 1964-1965	Statistique SEDES	(A) 110 (B) .20	Publié Paris 1967 -Note de synthèse, 50 p. -Fascicule 1 : Généralités et résultats démographiques, 219 p. -Fascicule 2 : Les budgets des ménages camerounais, 247 p. -Fascicule 3 : Données complémentaires, 151 p.
Dictionnaires des villages (à partir de 1965)	ORSTOM en suite ONAREST DGRST MESRES	Selon département	En cours de publication. Environ 35 départements couverts actuellement : liste et localisation au recensement administratif

Tableau de la population du Cameroun 1967-1968	ORSTOM	(A) 5 348 (B) 5 348 Recensement administratif de 1967-1968	Publié Yaoundé 3ème édition, 1971, 117 p.
Enquête emploi 1971.	Statistique	Echantillon d'entreprise du secteur moderne	Publié Ydé 1972 - l'emploi et la main-d'oeuvre au Cameroun, 75 + 7 p. (par B. BIYONG).
Recensement agricole Enquêtes par sondage 1972-1973	Agriculture (FAO)	(A) Exploitations : agricoles : 925 (B) Exploitations agricoles 6,9	Publié FAO, Rom 1977 - Résultats du recensement agricole 1972 pour le Cameroun d'après p. DELORME).
Enquête nationale sur la nutrition 1977-1978	MINEP	(A) Ménages : 1891 (B) Ménages : 3,4	Publié USAID Washington 1978 - Enquête nationale sur la nutrition, 366 p.
Enquête sur le secteur restructuré à Yaoundé 1979.	MINEP	(A) Entreprises 2645 (B) Entreprises : 291	Publié OIT Genève, 1979 - Le secteur non structuré "moderne" de Yaoundé, 241 p.
Etude des relations entre éducation et emploi au Cameroun (entreprises modernes) 1979-1980	MINEDUC (CNE) (IPE)	(A) Salariés : 121 (soit la moitié des salariés permanents) (B) Salariés : 1,5	Publié UNESCO Paris 1981 - J.M. ATANGANA-MBARGA, J.Y. Martin, C. TA NGOC : Education, emploi et salaire au Cameroun, 342 p.
Recherche sur emploi et formation au Cameroun (entreprises modernes) 1980-1981.	MINEP	(B) Environ 250 entreprises modernes plus administrations.	Publié Ydé 1982 J.M. GERN, p. MADENG, A. TABI ABODO
Enquête budget-consommation 1981-1982	Statistique	(B) Ménages : 6	En cours
Recensement des handicapés	Affaires Sociales	Handicapés sur tout le pays	En cours
Recensement agricole 1983-1984	Agriculture	-	En cours
Enquête, emploi auprès des ménages 1983-1984	Statistique	-	En cours
Recensement général de la population et de l'Habitat 1986	Statistique	-	En cours

A cette liste, il conviendrait d'ajouter la plupart des travaux de sciences humaines menés dans le cadre des organismes de recherche (principalement ORSTOM jusqu'en 1974 à 1979, DGRST enfin (1), qui, sans avoir toujours un caractère statistique, ont placé des problèmes de population au centre de leurs préoccupations en s'attachant à des domaines tels que la géographie, la sociologie, la psychologie ou l'économie et ont apporté par là des variables explicatives fondamentales aux principaux phénomènes observés.

Dans le domaine spécifiquement démographique, le bilan actuel de la recherche au Cameroun est déjà riche. Des méthodes de collecte d'analyse originaires ont été mises au point, parmi lesquelles on peut citer la technique de l'observation suivie par enquête à passages répétés destinées à pallier les insuffisances de l'état-civil, la méthode de détermination des âges par classement chronologique et les questions relatives à la survie des ascendants destinées à l'estimation de la mortalité. La variation inter-ethnique des différents indicateurs démographiques a été mise en lumière. L'ensemble de la population peut maintenant être appréhendé grâce au Recensement Général, particulièrement utile pour l'étude des migrations, l'Enquête Nationale sur la Fécondité au Cameroun, tandis que la mortalité infantile à Yaoundé pourra être connue par l'enquête spécifique menée à ce sujet. Enfin l'enquête sur la pression démographique et l'exode rural dans le nord et l'ouest du Cameroun saisira les mécanismes essentiels de ces phénomènes.

(1) Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
office National de la Recherche Scientifique et Technique Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique.

Sur le plan de l'économie, un effort important a été fait récemment pour la connaissance des mécanismes de l'emploi : adéquation entre la formation reçue et l'activité professionnelle dans le secteur moderne, étude du secteur informel.... L'enquête budget-consommation permettra la mise à jour des données très anciennes actuellement disponibles.

2. Besoins et perspectives.

Les lacunes les plus importantes à l'heure actuelle dans le domaine de la recherche démographique au Cameroun concernent la variation régionale de la fécondité, ainsi que les mécanismes et la variation de la mortalité, données indispensables pour engager des actions efficaces et concernant le mouvement naturel de la population. L'analyse des mouvements migratoires, qui sont appelés à prendre une ampleur accrue, doit être poursuivie.

Parallèlement, il est important que soit approfondie l'étude de l'emploi avec l'évolution du marché, le problème du chômage et du sous-emploi structurel ou saisonnier...

C'est pour répondre au mieux à ces divers besoins que les principales opérations suivantes sont actuellement en projet :

- étude du secteur non structuré à Douala et dans les centres secondaires (MINEP) ;
- enquête emploi auprès des ménages (Statistique) ;
- enquête sur la mortalité infantile en zone rurale (MESIRES) ;
- recensement agricole (MINAGRI) ;
- recensement général de la population de 1986 (Statistique).

Les projets "Etat-civil" (Statistique) et "migration" n'ont pas trouvé de source de financement et devront éventuellement être reformulés en fonction de l'évolution des connaissances et des situations locales.

Dans l'ensemble de la politique de collecte et de recherche sur la population mise en oeuvre au Cameroun, on relève ainsi une complémentarité de fait entre les diverses structures nationales, qui est issue des capacités logistiques disponibles et de l'expérience technique acquise dans les différents domaines : enquêtes statistiques, dont enquête sur la fécondité (Statistique), emploi (MINEP), migrations et mortalité (MESIRES).

Si la plupart des besoins immédiats sont couverts par les opérations en cours ou projetées, on constate que l'obtention de données fiables sur les mouvements naturels de population - qui faisait partie intégrante du projet UDEAC-Tchad au début de la décennie soixante dix - a été remise au long terme avec la généralisation de l'état - civil.

CONCLUSION

De 1960 à 1980, la population camerounaise serait passée de 5 681 000 à 8 450 000 habitants. Au cours de la même période, le revenu annuel par tête, estimé à 22 690 F CFA en 1960, serait de 45 300 F en francs constants en 1980 (117 644 en francs courants). En outre, on note une diminution progressive de l'importance relative des produits importés dans la consommation des ménages. Celle-ci était de 30,8 % en 1965/1966 contre 16,5 % en 1977/1978.

Malgré cette situation relativement privilégiée par rapport à bon nombre de pays en développement, dont la planification se doit de tenir compte, il est indispensable que les facteurs susceptibles de perturber cette croissance soient identifiés et que des mesures soient engagées dès maintenant pour enrayer leurs effets négatifs.

Concernant la population, il a été constaté que :

- Compte tenu de sa structure, les coûts de l'enseignement sont très élevés. Des efforts particuliers sont en perspective pour la formation professionnelle des jeunes et l'adaptation des programmes aux réalités socio-économique du Cameroun et de son environnement africain et mondial.

- La situation sanitaire, repérée par les divers indicateurs reste préoccupante.
- Le rythme de création d'emploi dans le secteur salarié moderne est relativement lent.
- Le phénomène de l'exode rural reste encore à maîtriser par une meilleure structuration de l'emploi, un cadre de vie et un niveau de revenus plus favorables en milieu rural.
- Les travaux de planification des années à venir, devront prendre de plus en plus ces divers problèmes en compte.

Concernant l'action sur la population, les décisions finales dans le domaine de la fécondité pourraient être laissées aux individus, la Commission Nationale de la population et les autres structures gouvernementales impliquées se limitent à des actions d'information et de législation souple sur la contraception et l'espacement des naissances, la lutte contre la stérilité et la protection maternelle et infantile.

Le problème du niveau de la mortalité devrait être explicitement abordé, en vue de sa réduction progressive sur l'ensemble du territoire national.

Les actions conçues pour la maîtrise des problèmes précédents devront être éclairées par une collecte régulière et coordonnée des informations s'appuyant sur des méthodes adaptées à l'environnement humain, suivie d'un traitement approfondi et recouvrant les divers aspects. Dans ce contexte, le rôle de la recherche scientifique est fondamental.

Ainsi la politique de population n'apparaît plus exclusivement comme devant réduire à tout prix une fécondité galopante, mais plutôt comme un ensemble de mesures visant une meilleure intégration de toutes les variables démographiques dans la planification du développement (maîtrise de la fécondité, réduction de la mortalité, orientation des migrations).

BIBLIOGRAPHIE

BESSAT (C), TROUVE (J.) - 1982 - L'exode rural des jeunes et les politiques de développement : l'expérience camerounaise. In phénomène migratoire et politiques associées dans le contexte africain. Etudes de cas en Algérie, au Burundi, en République Unie du Cameroun et en Haute-volta (publié sous la direction de J. GAUDE). OIT, Genève, 298 p., 165-237.

CAMEROUN : Ministère des Affaires Economique et du Plan - 1969 - Deuxième Plan quinquennal de développement économique et social : juillet 1966 - Juin 1971. Yaoundé, 578 p.

CAMEROUN : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale - 1972 - l'emploi et la main-d'oeuvre au Cameroun (par B. BIYONG). Etudes et Enquêtes Statistiques, n° 1, Yaoundé, 75 + 7 p.

CAMEROUN : Ministère du Plan et de l'Administration du Territoire - 1973- IIIe Plan quinquennal de développement économique et social, 1971-1976. Yaoundé , 474 p.

CAMEROUN - 1975 - Country Statement : Cameroon Communication à la consultation régionale suivant la conférence mondiale de la population, CEA, Lusaka (12-22 avril 1975), Doc. pop/INF/186, 6p. multig.

CAMEROUN : Ministère de l'Economie et du Plan - 1977-IVe plan quinquennal de développement économique, social et culturel (1976-1981). Yaoundé, 620 P.

CAMEROUN : Bureau Central du Recensement - 1980- Recensement Général de la Population et de l'Habitat d'avril 1976. Vol. II : Analyse , Tome 4 : Scolarisation, niveau d'instruction (par G. NEGADI). Yaoundé, 124 p.

CAMEROUN : Ministère de l'Economie et du Plan - 1982- Ve plan quinquennal de développement économique, social et culturel, 1981-1986. Yaoundé, 392 p.

CRADAT - 1978 - Bulletin du Centre Régional Africain d'Administration du Travail. Numéro spécial : Table ronde sur le rôle des services de l'emploi dans les pays africains d'expression française (23-28 octobre 1978). Yaoundé, 125 P. multig.

DEMOL (E.), NIHAN (G.), TABI-ABODO (A). - 1979 - Le secteur non structuré "moderne" de Yaoundé (République Unie du Cameroun). Rapport d'enquête et analyse des résultats. OIT, WEP 2 - 33/Doc 16, 241 p.

FAVIER (J.M.)- 1979 - Promotion de l'emploi des jeunes et de la participation au développement en République Unie du Cameroun. OIT, ONPD, Yaoundé, 3 tomes, 51 p. + 155 p. + 57 p. multig.

GUBRY (P.) NEGADI (G), TAYO (J) - 1983 - La population du Cameroun au recensement de 1976. Science et Technique, série sciences humaines (Yaoundé), n° 1- 21 pp. 738

KEUMAYE (I.) - 1981- L'intégration des variables démographiques dans la planification sanitaire : Application au Cameroun. IFORD, Yaoundé, 16 p. multig.

LE MESSAGE DU RENOUVEAU : Discours et interviews du Président Paul BIYA Tome II.

NGWE (E.) - 1979 - Eléments d'une politique de population au Cameroun. Communication au séminaire sur les politiques de population (Lomé 12-17 mars 1979). IFORD, Yaoundé, 17 p. multig.

NTSAFACK (V.) - 1979 - Les oeuvres sociales et la politique nationaliste au Cameroun. Mémoire de maîtrise de sociologie, FLSH, Yaoundé, 113 p. multig.

OIT - 1977 - Main-d'oeuvre, évaluation (1950-1970), projections (1975-2000). Vol. II, Afrique. Deuxième édition, Genève, 156 p.

OIT : PECTA - 1979 - Emploi et développement au Cameroun. Perspectives sectorielles. Programme des Emplois et des Compétences Techniques pour l'Afrique, Addis-Abéba, 169 p. + annexes.

DNPD - 1977 - Rapport de synthèse sur l'insertion des assujettis des premières et deuxième promotions des centres ruraux du SCNPD du Centre-Sud. Yaoundé, 19 p. multig.

FABI - ABODO (A.) - 1979 - Population, emploi et main-d'oeuvre au Cameroun. Première partie : Analyse des problèmes et des approches passées et actuelles. Yaoundé, 151 p. multig.

THE FUTURES GROUP - 1979 - Cameroun. Relations entre les facteurs démographiques et le développement. USAID, Washington, 78 p.